

## Adresse de la société populaire de Louviers (Eure), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Louviers (Eure), lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 172;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21341\\_t1\\_0172\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0172_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nationale comme un gage sacré de sa fidélité et de sa reconnaissance.

Collationné conforme au registre par nous président et secrétaires les jours et an susdits.

DERUPOINT, *président*,  
Aug. PRUDHOMME, *secrétaire*.

*m*

[*Les citoyens de la société populaire de Louviers à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (46)

Égalité, Liberté.

Qui serd bien son pays ne craind plus l'échafaud.

Représentants,

Votre adresse au Peuple français vient de fixer l'opinion publique qui paraissait incertaine entre la justice et la terreur. La société populaire de Dijon demandait la terreur; des hommes impurs, d'autres égarés se réunissaient à ce système odieux; forts du sentiment impérieux de vos devoirs, vous avez solennellement proclamé la justice; votre courage a rallié les bons citoyens et la terreur a disparu. L'homme sanguinaire est écrasé, le factieux est courbé sous la verge de la raison, l'homme vertueux a recouvré l'espérance d'être utile à sa patrie. Ainsi le citoyen repose en paix, la justice nationale le protège; ainsi l'homme sensible qui reçut de la nature des vertus douces en partage, ne craint plus d'être taxé de modérantisme, ainsi l'homme courageux qui dénonce les abus et les violences ne sera plus traité comme aristocrate ou contrerévolutionnaire. Les français républicains effaceront par des siècles de vertu, le souvenir des proscriptions.

Que le gouvernement soit révolutionnaire jusqu'à la paix! que la cause de la liberté soit servie dans l'intérieur comme elle est deffendue aux frontières! que partout la République triomphe! mais que les actes arbitraires, le pillage, le carnage, ne soient jamais appelés mesures révolutionnaires! la liberté a besoin de dévouement et non de victimes.

Que la justice nationale atteigne les hommes de sang, les conspirateurs, les dilapidateurs et tous les ennemis de la liberté! mais qu'elle ne soit plus un instrument de vengeance entre les mains des factieux.

Nous applaudissons à vos principes; nous jurons obéissance à vos décrets; amitié et fraternité à tous les vrais patriotes; haine et mépris à tous les intrigants et nous vouons à l'exécration publique les partisans de toutes les tyrannies.

*Suivent 54 signatures.*

*n*

[*Les sociétés populaires réunies des Andelys à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (47)

Liberté, Égalité, fraternité.  
La République ou la mort.

Représentants.

Votre sublime adresse au peuple français a sonné le réveil de la vertu et la mort des intriguants; le faux patriote se cache, le vrai républicain respire, et la grande majorité de la nation se rallie autour des principes décrétés par la nature et sanctionnés par la Convention: Votre énergie à enrayé la charette des bourreaux; que votre sagesse continue de conduire le char de la Révolution dans le véritable sentier du bonheur; la Justice: que rien n'arête sa marche régulière, qu'il écarte les coupables par erreur, mais qu'il écrase tous les méchants par caractère.

Législateurs, vous avés franchi la vallée de la tyrannie, de l'esclavage, de la mort, entrés enfin dans la terre promise: le 14 juillet fût le printemps de la révolution, le 10 août fût son été, que le 10 thermidor soit son éternel automne et que tous les français y cueillent avec vous, eux le fruit de vos travaux, vous le prix de leur bonheur.

Aux Andelys, le vingt cinq vendémiaire, troisième année de la République une et indivisible.

Les membres des comités de correspondance des dites sociétés.

DEZIE, LECOQ, DOMES, GUÉRIN, LAMBLIN.

Vu par nous présidents et secrétaires des sociétés populaires des Andelys.

BUSTEL, *président*, LEPELLETIER, *président*, ROYER, LAMBLIN, *secrétaires*.

*o*

[*La société populaire révolutionnaire régénérée de La Rochelle à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (48)

Citoyens représentants,

Des monstres avoient osé proclamer l'ordre du jour de la vertu, tandis que leur immoralité profonde et ténébreuse méditoit dans le silence du crime, la ruine et l'asservissement du peuple. Ils comprimoient sous l'empire de la terreur les plaintes de l'innocence et le ressort de l'énergie.

Leur masque est tombé; leurs coupables projets se sont évanouis et leur chute éclatante

(46) C 325, pl. 1405, p. 32. *Bull.*, 8 brum.; *J. Fr.*, n° 765; *M. U.*, XLV, 153.

(47) C 325, pl. 1405, p. 31.

(48) C 325, pl. 1405, p. 29.